

Montréal, le 11 novembre 2020

**Par dépôt électronique (SDÉ)**

M<sup>e</sup> Yves Fréchette  
Avocat  
Hydro-Québec – Affaires juridiques  
75, boul. René-Lévesque Ouest  
4<sup>e</sup> étage  
Montréal (Québec) H2Z 1A4

**Objet: Demande du Transporteur de modification des tarifs et  
conditions des services de transport pour l'année 2020  
Dossier Régie : R-4096-2019 Phase 2**

---

Cher confrère,

Veillez trouver ci-joint la demande de renseignements (DDR) n<sup>o</sup> 7 que la Régie de l'énergie (la Régie) transmet au Transporteur dans le cadre du dossier mentionné en objet.

Les réponses à cette DDR devront être déposées **au plus tard le 18 novembre 2020, à 12 h.**

La Régie transmet cette DDR au Transporteur, à titre de demandeur. Tout comme pour la DDR no 6, la Régie s'attend à ce que le Transporteur consulte Hydro-Québec dans ses activités de production d'électricité et Brookfield Renewable Trading and Marketing LP et, le cas échéant, indique l'apport de chacun dans les réponses.

Veillez agréer, cher confrère, l'expression de nos sentiments distingués.

Véronique Dubois, avocate  
Secrétaire de la Régie de l'énergie

VD/nl  
p. j.